Département de la Moselle

Arrondissement de Forbach

Nombre de conseillers élus :
23
Conseillers en fonction :
23
Conseillers présents :
14

COMMUNE de VALMONT

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 février 2025 à 19h30 - Convocation du 10 février 2025
Sous la présidence de M. Salvatore COSCARELLA, Maire de VALMONT

Présents : Mme AISSAOUI - M. BADER - Mme BURTART - M. CAVALIERE - M. COSCARELLA - M. HAULTIER - M. JULLY - Mme MONNEAU - M PERON - M. REKAR – Mme TOURDOT - M TOURSCHER - Mme. VOGEL - Mme WINTER

Absents excusés : Mme FAGGIN - Mme KLUCZYK - M. MUSCARI procuration à J. TOURSCHER – Mme NIMSGERN procuration à D. VOGEL - Mme PINCEMAILLE procuration à B. BURTART - J. THIL procuration à S. COSCARELLA - M. WENDELS procuration à P. WINTER

Absents non excusés : Mme CONRAD - Mme FARRESSE

Secrétaire de séance *: conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, Mme TOURDOT est nommée secrétaire de séance, Mme HAMANN Christine étant auxiliaire du secrétaire.*

Numéro	Objet de la délibération	Page
	Sommaire	15
0	Informations	15
1	ONF Travaux d'exploitation 2025	15-17
2	Estimation des domaines Rue de Verdun	17
3	Rapport annuel de Police Municipale 2024	17-18
4	Numérotation Rue Saint-Sauvant	19
	Emargements	20

Point N°0 : Informations

Rapporteur : Monsieur le Maire

- Monsieur le Maire demande aux membres du conseil d'approuver la nomination d'un secrétaire de séance à savoir **Mme TOURDOT** pour cette séance

Approuvé à l'unanimité

Point N°1 : ONF Travaux d'exploitation 2025

Rapporteur : Monsieur Tourscher

Vu le courrier de l'ONF référencé DEC-24-862508-00571884/16655 en date du 26/11/2024
Vu le courrier de l'ONF référencé DEC-24-862508-00585182/16655 en date du 18/12/2024

Ce programme est conforme au document d'aménagement de notre forêt.

Les prestations sont à réaliser conformément aux engagements des Cahiers Nationaux de Prescriptions des Travaux et Services Forestiers (CNPTSF) et des Cahiers Nationaux de Prescriptions d'Exploitations Forestiers (CNPEF).

L'ONF, gestionnaire de la forêt communale, propose un programme de travaux sylvicoles, de travaux d'exploitation et de débardage réalisés en maîtrise d'œuvre pour l'encadrement des travaux et en maîtrise d'œuvre.

➢ **Travaux sylvicoles**

- Matérialisation de l'implantation d'un nouveau cloisonnement sylvicole
  Localisation 4a, 5a 8,41 KM x 404,49 3.401,76 € HT

- Matérialisation d'un nouveau cloisonnement d'exploitation à la peinture, de façon pérenne des deux côtés du cloisonnement
  Localisation 20a, 20b 2,35 KM x 410,34 964,30 € HT
- Dépressage et nettoiement manuel localisé de régénération
  Localisation 11b, 11c, 8b 11,16 HA x 1119,70 12.495,85 € HT

➢ **Travaux sur limites et parcellaire**

- Entretien du parcellaire, broyage de lignes au gyrobroyeur sans mise en peinture
  Localisation lignes parcelle 4-5, 5-6 et 17 8,41 KM x 249,64 374,46 € HT
- Entretien du parcellaire, mise en peinture
  Localisation ligne de parcelle 14-18 2,45 KM x 532,07 1.303,57 € HT

Total HT	18.539,94 € HT
Total TVA 10%	1.854,01 €
Total TTC	20.393,95 € TTC

➢ **Travaux d'exploitation en ATDO** (Assistance Technique à Donneur d'Ordre)
- Assistance technique 1forfait 390,00 € HT

➢ **Travaux de cubage classement**
- Cubage et classement des bois BO et BIL sur place de dépôt
  30 m³ x 2,87€ 86,10 € HT

➢ **Bois de chauffage**
- Matérialisation des lots de bois de chauffage (lot de plus de 10 stères)
  Localisation parcelle 19a/10 400 m³ x 2,40€ 960,00 € HT

- Dénombrement et réception des lots de bois de chauffage (lot de plus de 10 stères)
  Localisation parcelle 19a/10 400 m³ x 1,31€ 524,00 € HT

Total estimatif HT	1.960,10 € HT
Total TVA 20%	392,02 €
Total estimatif TTC	2.352,12 € TTC

Prestations encadrées (prestations payées directement par le donneur d'ordre servant, le cas échéant, de base de calcul de rémunération)

Abattage, façonnage de grumes	15 m³	240,00 € HT
Abattage, façonnage de bois d'industrie	15 m³	240,00 € HT
Abattage, façonnage à l'heure (au besoin)	6 h	288,00 € HT
Câblage, désencroutage de bois en cours d'exploitation au tracteur seul	2h	176,00 € HT
Débardage de grumes bois d'œuvre (BO) au besoin	15 m³	180,00 € HT
Débardage de bois d'industrie en toute longueur (BIL)	15 m³	195,00 € HT

Total estimatif HT	1.319,00 € HT
Total TVA 20%	263,80 €
Total estimatif TTC	1.582,80 € TTC

Le coût total des travaux et des prestations encadrées s'élève à 21.819,04 € HT soit 24.328,87 € TTC et seront prévus au BP 2025.

Il est demandé aux membres du conseil municipal d'autoriser les travaux mentionnés.

Approuvé à l'unanimité

Point N°2 : Estimation des Domaines : Rue de Verdun

Rapporteur : Monsieur Tourscher

Faisant suite à la demande de M. et Mme IANNONE pour une acquisition d'un délaissé Rue de Verdun, la commune a demandé une estimation du Service du Domaine (document joint) et procédé à un arpentage (en cours)
Cette parcelle représentera environ 1are.
L'avis du Domaine estime dans une fourchette de 2.000€/a à 4.900€/a (HT), la commune suite à différentes ventes représentant des délaissés de trottoir propose la vente à 100€/a.
Les frais d'arpentage et les frais liés à la vente seront à la charge des acquéreurs.

Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :

- Autorise la vente de la parcelle après arpentage à M. et Mme IANNONE au prix de 100€ de l'are.
- Autorise M. le Maire COSCARELLA Salvatore et son 1er Adjoint M. TOURSCHER Jean à signer tous documents liés à cette opération (acte administratif)

Approuvé à l'unanimité

Point N°3 : Rapport annuel Police Municipale 2024

Rapporteur : Monsieur le Maire

- Monsieur le Maire fait état du compte rendu du service Police Municipale pour l'année 2024

  Globalement, **l'action** de la police municipale s'inscrit essentiellement dans des obligations et devoirs du Maire quant à assurer dans sa commune :
  - **Tranquillité publique**
  - **Salubrité publique**
  - **Sécurité publique**

  Dans ce contexte, sous le contrôle du Procureur de la République et des officiers de police judiciaire territorialement compétents, le bilan 2024 de notre police municipale présente :

  a) **Un volet répressif** : avec **recherche** d'infractions, d'identifications d'auteurs d'infraction, plaintes, verbalisations par :

  275 verbalisations électroniques, (130 en 2023)
  16 rapports (**3** pour des atteintes à l'environnement – **11** circulations de véhicules terrestres sans assurance – **1** acquisition de chien dangereux – 1 détérioration de bien d'autrui
  15 Transactions amiables ou avertissements (5 en 2023 - 5 en 2022)
  7 Plaintes déposée en Gendarmerie (2 en 2023 - 6 en 2022)
  19 procédures de fourrière (17 en 2023 - 14 en 2022)

b) **Un volet préventif** : avec des missions de surveillance, de présence sur la voie publique tendant à empêcher des infractions ou inciter à des mises en règles. A noter également la participation à des réflexions et propositions visant à améliorer circulation et sécurité.
Dans ce domaine, les différentes actions se concrétisent sous forme :
- **de patrouilles et rondes** de surveillances (journalières)
- **de comptages et vérifications de vitesse** en des endroits réputés sensibles
- **de surveillances particulières** dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances » (pour **100** habitants (1455 rondes de sécurité)
- des **sorties en soirée** lorsque le besoin s'en fait sentir (**22**)
- de **services de circulation** réguliers aux écoles et (13) ponctuels (notamment aux obsèques et manifestations officielles, et journées élections, sécurité des manifestations sur la commune…)
- **d'opérations de sauvegarde** des biens et des personnes

Ainsi ont été assurés **316** interventions diverses (conflits de voisinage, accidents matériels, divagations d'animaux, tapages nocturnes ou diurnes, travaux sans autorisation, contrôle des commerçants ambulants etc…).

c) **un volet administratif** avec **vérification** de certaines dispositions légales : suite à demande de renseignement du Ministère Public
- **informations** diverses sous forme de rapports administratifs (**05**) (4 renseignement à demande de l'officier du Ministère Public et 1 destruction d'objet trouvé).
- **proposition** avec mise en forme d'arrêtés municipaux (**28**)
- **rédaction** de courriers administratifs (**127**)
- **liaisons** administratives intramuros (élus, écoles, …)
- **Gestion des chiens dangereux** conformément à la réglementation spécifique : suivi de 7 chiens existants – 1 nouvelle inscription

Conclusion :

L'activité générale et les interventions sont sensiblement identiques aux années précédentes.

Le service a été renforcé par l'embauche du brigadier Eric BOULANGER, en remplacement de Thomas OLSOMMER le 17 juin 2024.

A deux, le service a retrouvé sa vitesse de croisière et a pu à nouveau répondre à toutes les sollicitations et à toutes les missions de Police Municipale, plus particulièrement en matière de contrôle et de police de la route.

La collaboration avec la Gendarmerie est bonne. Les réunions bimensuelles sont devenues inexistantes. Toutefois les échanges, soit en présentiel, soit téléphoniques, au besoin, sont quasi quotidiens.

Ala date de la clôture du présent rapport, malgré plusieurs demandes, nous n'avons pu obtenir les statistiques de délinquance, police route effectuées par ce service.

Les relations avec la Police Intercommunale sont excellentes. Les rencontres lors de réunions, de formation au tir d'entrainement, repas de cohésion et sportives permettent de maintenir le lien avec cette unité.

Les relations avec le garde-chasse communal bénévole sont excellentes. Il est impliqué dans ses missions et il renseigne utilement notre service.

Le contact est permanent avec les commerçants, les services sociaux, les directrices d'écoles, les responsables Vivest, CDC Habitat et les élus. Il n'entraine pas de commentaires particuliers.

<u>Point N°4</u> : Numérotation Rue Saint Sauvant

Rapporteur : Monsieur Tourscher

Suite à la vente de l'immeuble au 1 Rue du Chanoine Karst une division foncière a eu lieu.
Le bâtiment de l'ex vétérinaire nous demande une numérotation de voirie.
La maison d'habitation parcelle 443 en section 16 maintien son numéro de voirie au 1 rue du Chanoine Karst.
La numérotation impaire étant déjà en place il convient d'attribuer à la parcelle 442 en section 16 le N° 1A rue de Saint-Sauvant

Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré, décide :

- de valider le N°1A à ce bâtiment.

Approuvé à l'unanimité

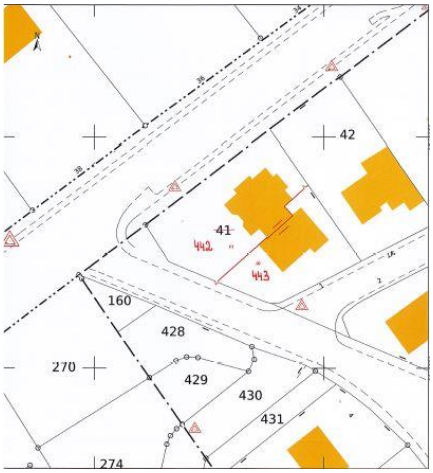

Fait et délibéré à Valmont, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme :
Valmont, le 17 févier 2025
Le Maire
Salvatore COSCARELLA

Emargements

COSCARELLA Salvatore	**KLUCZYK Olga** Absente excusée	**TOURSCHER Jean**
BURTART Béatrice	**THIL Joël** Procuration à S. COSCARELLA	**TOURDOT Nathalie**
AISSAOUI Dalila	**BADER Daniel**	**CAVALIERE Walter**
FAGGIN Isabelle Absente excusée	**FARESSE Zoulikha** Absente	**HAULTIER Pierre-Emmanuel**
JULLY Jordan	**CONRAD Bettina** Absente	**MONNEAU Sandra**
PERON Daniel	**MUSCARI Alexandre** Procuration à J. TOURSCHER	**NIMSGERN Laure** Procuration à D. VOGEL
PINCEMAILLE Laurence Procuration à B. BURTART	**REKAR Christophe**	**VOGEL Dominique**
WENDELS Gabriel Procuration à P. WINTER	**WINTER Patricia**	